



Partnering with The Vaccine Fund

Mise à jour février 2004

Rapport de situation

à
l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI)
et au
Fonds mondial pour les vaccins

par le Gouvernement de

PAYS :

SENEGAL

Date de soumission : Mai 2004

Période considérée : 2003 (*l'information fournie dans ce rapport DOIT faire référence à l'année civile précédente*)

(Ne cocher qu'une case) :

Rapport initial	<input type="checkbox"/>
Premier rapport annuel de situation	<input type="checkbox"/>
Deuxième rapport annuel de situation	<input checked="" type="checkbox"/>
Troisième rapport annuel de situation	<input type="checkbox"/>
Quatrième rapport annuel de situation	<input type="checkbox"/>
Cinquième rapport annuel de situation	<input type="checkbox"/>

Les encadrés ont seulement une valeur indicative. N'hésitez pas à ajouter du texte hors de l'espace prévu.

**Sauf indication contraire, les documents peuvent être communiqués aux partenaires et aux collaborateurs de GAVI*

Formulaire de Rapport de situation : Table des matières

1. Rapport sur les progrès réalisés au cours de l'année civile précédente

- 1.1 Soutien aux services de vaccination (SSV)
 - 1.1.1 Gestion des fonds SSV
 - 1.1.2 Utilisation du Soutien aux services de vaccination
 - 1.1.3 Contrôle de la qualité des données relatives à la vaccination
- 1.2 Soutien de GAVI/Fonds mondial pour les vaccins au titre des vaccins nouveaux et sous-utilisés
 - 1.2.1 Réception de vaccins nouveaux et sous-utilisés
 - 1.2.2 Principales activités
 - 1.2.3 Utilisation du soutien financier de GAVI/Fonds mondial pour les vaccins (100 000 USD) au titre de l'introduction du nouveau vaccin
- 1.3 Sécurité des injections
 - 1.3.1 Réception du soutien au titre de la sécurité des injections
 - 1.3.2 Situation du plan de transition à des injections sûres et une gestion sans risque des déchets pointus et tranchants
 - 1.3.3 Déclaration sur l'utilisation du soutien de GAVI/Fonds mondial pour les vaccins au titre du soutien à la sécurité des injections (s'il a été reçu sous la forme d'une contribution en espèces)

2. Viabilité financière

3. Demande de vaccins nouveaux et sous-utilisés pour l'année... (indiquer année à venir)

- 3.1 Objectifs actualisés en matière de vaccination
- 3.2 Demande confirmée/révisée de nouveau vaccin (à communiquer à la Division des approvisionnements de l'UNICEF) pour l'année...
- 3.3 Demande confirmée/révisée de soutien au titre de la sécurité des injections pour l'année

Rapport sur les progrès accomplis depuis le dernier Rapport de situation, sur la base des indicateurs choisis par votre pays dans la demande de soutien à GAVI/FV

5. Points à vérifier

6. Commentaires

7. Signatures

1. Rapport sur les progrès réalisés au cours de l'année civile précédente

Le rapport doit être établi pour chaque type de soutien reçu de GAVI/ Fonds mondial pour les vaccins.

1.1 Soutien aux services de vaccination (SSV)

1.1.1 Gestion des fonds SSV

Veillez décrire le mécanisme de gestion des fonds SSV, y compris le rôle du Comité de coordination interagences (CCI).

Veillez faire rapport sur tout problème rencontré dans l'utilisation de ces fonds, par exemple une mise à disposition tardive pour la réalisation du programme.

Les fonds GAVI sont reçus dans un compte spécial ouvert par le Ministère de la Santé et de la Prévention au sein d'une banque de la place.

La mobilisation des fonds se fait sur la base de la signature conjointe du Directeur de la Prévention et du Directeur de l'Administration Générale et de l'Équipement du Ministère (DAGE) après approbation des dépenses par le Comité National de Coordination du PEV (CCIA) présidée par le Ministre de la Santé et de la Prévention.

La première tranche a été mise en place au niveau des districts et des régions sur la base de critères liés au poids démographique, à la couverture vaccinale, au nombre de postes de santé, à l'étendue du district etc.

Après exécution des activités les districts ont fait parvenir au niveau central les rapports financiers et les rapports d'activités.

Le classement des districts selon les performances réalisées en 2003 dans le cadre des activités de vaccination ayant été déjà réalisé au sein du CCIA, la répartition des fonds de la deuxième tranche a comme critère principal les performances obtenues par chaque district.

Afin d'éviter les lenteurs administratives notées dans la mise en place des fonds de la première tranche, il est prévu une modification des procédures de mobilisations des fonds au niveau central. La formule à mettre en place sera discutée et adoptée au sein du CCIA.

1.1.2 Utilisation du soutien aux services de vaccination

Au cours de l'année écoulée, les principaux secteurs d'activité suivants ont été financés par la contribution de GAVI/Fonds pour les vaccins.

Fonds reçus pendant l'année considérée : 130 029 288 FCFA

Solde (report) de l'année précédente : 76 416 361 FCFA

Tableau 1 : Utilisation des fonds pendant l'année civile considérée 2004

Secteur du soutien aux services de vaccination	Montant total en USD	Montant en USD			
		SECTEUR PUBLIC			SECTEUR PRIVÉ & Autre
		Central	Région/État/Province	District	
Vaccins					
Matériel pour injections					
Personnel					
Transports	14 604	14 604			
Entretien et frais généraux	7 902	7 902			
Formation					
IEC / mobilisation sociale	55 801	55 801			
Action d'information					
Supervision	4 433	4 433			
Suivi et évaluation	17 091	17 091			
Surveillance épidémiologique					
Véhicules					
Équipement chaîne du froid					
Autres (équipement informatique et audiovisuel)	19 923	19 923			
Total :	119 923	119 923			
Solde pour l'année suivante :					

**Si aucune information n'est disponible parce que des aides globales ont été versées, veuillez l'indiquer sous « autres ». Veuillez annexer les comptes rendus de la (des) réunion(s) du CCI où l'attribution des fonds a été examinée..*

Veillez faire rapport sur les principales activités réalisées pour renforcer la vaccination, ainsi que sur les problèmes qui se sont posés dans la mise en œuvre de votre plan pluriannuel.

*Renforcement de la logistique roulante des équipes mobiles de vaccination avec l'équipement en véhicules 4x4 de certains districts sanitaires.
Redynamisation de la mise en œuvre des stratégies de vaccination en particulier les stratégies avancées et mobiles
Mise en œuvre de l'approche RED dans les districts de faibles performances
Organisation régulière des réunions trimestrielles de monitoring avec les équipes cadres des districts et des régions
Organisation d'un Forum National sur la vaccination ayant pour objectifs principaux le renforcement du partenariat avec les secteurs parapublic et privé, l'implication des leaders et des autorités administratives dans le financement, la coordination et le suivi, la communication, le plaidoyer et la mobilisation sociale pour le programme
Formation des médecins de district et de région au cours moyen sur le gestion du PEV (MLM/PEV)*

1.1.3 Contrôle de la qualité des données relatives à la vaccination (CQD) (s'il a été réalisé dans votre pays)

*Un plan d'action destiné à améliorer le système d'établissement de rapports sur la base des recommandations découlant du CQD, a-t-il été élaboré ?
Si oui, veuillez annexer le plan.*

OUI

NON

Si oui, veuillez annexer le plan et faire rapport sur l'état de sa mise en œuvre.

Veillez annexer le compte rendu de la réunion du CCI où le plan d'action pour le COD a été examiné et approuvé.

Veillez lister les études réalisées en rapport avec le PEV au cours de l'année écoulée (par exemple, enquêtes de couverture).

Néant

1.2 Soutien de GAVI/Fonds mondial pour les vaccins au titre des vaccins nouveaux et sous-utilisés

1.2.1 Réception de vaccins nouveaux et sous-utilisés pendant l'année civile écoulée

Début des vaccinations avec le vaccin nouveau et sous-utilisé (Hép.B, 10 doses): MOIS Décembre ANNÉE 2003

Veillez faire rapport sur la réception des vaccins fournis par GAVI/Fonds mondial pour les vaccins, y compris les problèmes éventuels.

Le Sénégal a reçu en décembre 2003 et en 2 livraisons 907.000 doses de vaccins contre l'hépatite B. Deux autres livraisons sont attendues en juin et septembre 2004 pour un total de 907.000 doses

Aucune difficulté majeure n'est à signaler hormis un problème de coordination ayant entraîné l'arrivée du stock un jour avant la date prévue.

1.2.2 Principales activités

Veillez décrire les principales activités qui ont été ou seront entreprises en matière d'introduction, de mise en œuvre, de renforcement des services, etc. et faire rapport sur les problèmes qui se sont posés.

En collaboration avec ses partenaires, le Programme a eu à organiser un atelier de conception de supports IEC (affiches, fiches techniques, spots audiovisuels, ...) pour accompagner l'introduction du vaccin contre l'hépatite B dans le calendrier vaccinal du PEV. Les fonds reçus dans le cadre du renforcement des services ont servi à financer ces activités.

Le personnel technique ayant été déjà familiarisé avec l'utilisation de ce vaccin dans le cadre des activités du Programme de Lutte contre l'Hépatite B, il n'a pas été utile de mettre en place un programme spécifique de formation des agents vaccinateurs. Cependant des fiches techniques ont confectionnées à l'intention du personnel technique et des sessions d'information organisées lors des réunions de coordination.

Un draft pour l'introduction du vaccin Pentavalent a aussi été élaboré et devra être validé en réunion du CCIA avant sa mise en œuvre prochaine. Il prend en compte tous les aspects liés à cette activité prévue en 2005 : logistiques, formation, communication, outils de gestion, etc

1.2.3 Utilisation du soutien financier (100 000 USD) de GAVI/Fonds mondial pour les vaccins au titre de l'introduction du nouveau vaccin

Veillez faire rapport sur la portion utilisée des 100 000 USD, les activités entreprises, et les problèmes qui se sont posés, par exemple une mise à disposition tardive des fonds pour la réalisation du programme.

Ces fonds ne sont pas encore reçus par le pays.

1.3 Sécurité des injections

1.3.1 Réception du soutien au titre de la sécurité des injections

Veillez faire rapport sur la réception du soutien fourni par GAVI/FV au titre de la sécurité des injections, y compris les problèmes qui se sont posés.

Le matériel destiné au renforcement de la sécurité des injections a commencé à être reçu depuis juillet 2002. Au fur et à mesure de sa livraison au niveau des entrepôts du Port de Dakar, il est acheminé au niveau des régions en fonction des commandes transmises par ces dernières. L'approvisionnement des districts est assuré à partir des dépôts régionaux. Des difficultés liées au stockage dans de bonnes conditions de ce matériel se pose surtout au niveau central vu le volume important occupé par ce matériel. Des solutions provisoires sont trouvées avec le stockage de ce matériel au niveau de certains centres de santé de la région de Dakar qui disposent d'espaces suffisant en attendant la construction d'un hangar au niveau central.

Ce soutien reçu au titre de la sécurité des injections devant prendre fin en décembre 2004, il est déjà prévu dans le budget du Ministère de la Santé une ligne budgétaire « Achat vaccins et consommables » pouvant permettre de prendre le relais pour un approvisionnement suffisant et régulier en seringues autobloquantes et boîtes de sécurité.

1.3.2 Situation du plan de transition à des injections sûres et une gestion sans risque des déchets pointus et tranchants

Veillez faire rapport sur les progrès accomplis, sur la base des indicateurs choisis par votre pays dans la demande de soutien à GAVI/FV.

Indicateurs	Objectifs	Réalisations	Contraintes	Objectifs actualisés
<i>Document validé</i>	<i>Adopter le document de politique nationale sur la Sécurité des Injections et l'Élimination des déchets</i>	<i>Document élaboré et diffusé au sein du CCIA et du Ministère de la Santé et organisation d'un atelier restreint de validation.</i>	<i>Tenue de l'atelier de validation devant impliquer d'autres Ministères (calendrier)</i>	<i>Valider le document de Politique sur la Sécurité des Injections et la Gestion des déchets.</i>
<i>Personnel formé</i>	<i>Formation du personnel sur la sécurité des injections et la gestion des déchets</i>	<i>Aspect pris en compte lors des sessions de formation pour les campagnes</i>		

<i>Incinérateurs construits</i>	<i>Installation d'au moins un incinérateur dans chaque district</i>	<i>rougeole et fièvre jaune et lors des ateliers de formation/recyclage sur le PEV</i> <i>Equipements déjà construits, testing et formation des opérateurs en cours</i>	<i>Disponibilité du matériel réfractaire</i>	
<i>SAB/BS pour les activités de vaccination dans tous les districts</i>	<i>Utilisation des seringues autobloquantes dans la vaccination de routine et généralisation à l'ensemble du pays d'ici 2002</i>	<i>Utilisation généralisée des seringues auto-bloquantes dans les services de vaccination</i>	<i>Disponibilité tardive sur le marché des seringues BCG</i>	

1.3.3 Déclaration sur l'utilisation du soutien de GAVI/Fonds mondial pour les vaccins au titre du soutien à la sécurité des injections (s'il a été reçu sous la forme d'une contribution en espèces).

L'an dernier, les principaux secteurs d'activité suivants ont été financés (préciser le montant) par le soutien de GAVI/Fonds mondial pour les vaccins au titre de la sécurité des injections :

Non applicable

2. Viabilité financière

- Rapport initial : Décrire brièvement le calendrier et les principales mesures prises pour améliorer la viabilité financière et élaborer un plan de viabilité financière.
- Premier rapport annuel de situation : Soumettre le plan de viabilité financière complété dans les délais prescrits et décrire l'assistance qui sera nécessaire au titre de la planification de la viabilité financière.

Une étude sur les coûts actuels et futurs du programme a été réalisée avec l'appui de la Banque Mondiale en juillet 2003. Le processus d'élaboration du Plan est en cours et une équipe chargée de préparer la rédaction, la validation et la soumission du PVF est constituée avec la participation d'un fonctionnaire du Ministère des Finances. Le document devant être soumis en janvier 2005.

Une équipe multidisciplinaire du pays a déjà participé en juin juillet 2004 à un atelier préparatoire tenue à Cotonou.

- Deuxième rapport annuel de situation : Décrire les indicateurs utilisés pour assurer le suivi du plan de viabilité financière et préciser les valeurs de base et actuelles de chaque indicateur. Préciser, dans le tableau 2 ci-dessous, la proportion annuelle du soutien sur cinq ans de GAVI/FV qu'il est prévu d'échelonner sur dix ans et de cofinancer avec d'autres bailleurs de fonds.

Tableau 2 : Sources (prévues) de financement du nouveau vaccin DTC-HépB-Hib

Proportion de vaccins financés par	Proportion annuelle de vaccins									
	2005.	2006	2007	2008	2009	2009	2010	2011	2012	2013
Proportion financée par GAVI/FV (%)	100%	80%	60%	40%	20%	0%				
Proportion financée par le Gouvernement et par d'autres sources (%)	0%	20%	40%	60%	80%	100%				
Financement total pour DTC-HépB-Hib*	100%	100%	100%	100%	100%	100%				

* Pourcentage de la couverture par le DTC3 (ou par le vaccin contre la rougeole dans le cas de la fièvre jaune) constituant l'objectif de vaccination avec un vaccin nouveau et sous-utilisé

- Rapports subséquents : Résumer les progrès accomplis au regard de la stratégie de financement, des actions et des indicateurs du PVF ; inclure les succès, les difficultés et les réponses aux défis rencontrés pour réaliser les stratégies et les actions décrites. Préciser les valeurs actuelles des indicateurs utilisés pour suivre les progrès accomplis vers la viabilité

financière. Préciser le montant des fonds reçus jusqu'à présent par rapport à celui qui était attendu l'année précédente et cette année, ainsi que les mesures prises pour résoudre d'éventuelles difficultés. Actualiser les estimations relatives aux coûts et au financement du programme en accordant une attention particulière à l'année précédente, l'année en cours et les trois prochaines années. Pour l'année précédente et l'année en cours, actualiser les estimations du financement attendu, qui ont été fournies dans les tableaux accompagnant le PVF, en prenant en compte les fonds reçus à ce jour. Pour les trois prochaines années, actualiser tout changement dans les projections de coûts et de financement. Les mises à jour doivent être effectuées au moyen des tableaux et outils standard utilisés pour l'élaboration du PVF (versions les plus récentes disponibles à l'adresse <http://www.gaviff.org> rubrique « *FSP guidelines and annexes* », puis français). Décrire l'assistance attendue des partenaires aux échelons local, régional et/ou mondial.

3. Demande de vaccins nouveaux et sous-utilisés pour l'année... (2005)

La section 3 concerne la demande de vaccins nouveaux et sous-utilisés et de soutien à la sécurité des injections pour l'année à venir.

3.1. Objectifs actualisés en matière de vaccination

*Confirmez/actualisez les données de base approuvées après examen de la proposition de pays : les chiffres doivent correspondre à ceux qui sont donnés dans les Formulaires de rapport commun OMS/UNICEF. Tout changement et/ou écart **DOIT** être justifié dans l'encadré prévu à cet effet (page 12). Les objectifs pour les années à venir **DOIVENT** être précisés.*

Tableau 3 : Mise à jour des réalisations en matière de vaccination et objectifs annuels

Nombre de	Réalizations et objectifs								
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
DÉNOMINATEURS					10326508	10584670	10849287	11120519	11398532
Naissances		461748	461544	474929	371754	381048	390574	400338	410347
Décès de nourrissons		32368	32309	33245	25279	25911	26559	27223	27903
Nourrissons survivants		429380	429235	441683	346474	355136	364015	373115	382443

Nourrissons vaccinés / à vacciner avec la 1 ^{ère} dose de DTC (DTC1)*			330203	358621	277179	284109	291212	298492	305954
Nourrissons vaccinés / à vacciner avec la 3 ^e dose de DTC (DTC3)*			282725	321612	277179	284109	291212	298492	305954
NOUVEAUX VACCINS**									
Nourrissons vaccinés / à vacciner avec la 1 ^{ère} dose de ... (HepB)		NA	NA	NA	242532	NA	NA	NA	NA
Nourrissons vaccinés / à vacciner avec la 3 ^e dose de (HepB)		NA	NA	NA	242532	NA	NA	NA	NA
Taux de perte de ***		NA	NA	NA	25%	NA	NA	NA	NA
NOUVEAUX VACCINS**									
Nourrissons vaccinés / à vacciner avec la 1 ^{ère} dose de ... (DTC-HepB-Hib)		NA	NA	NA	NA	284109	291212	298492	305954
Nourrissons vaccinés / à vacciner avec la 3 ^e dose de (DTC-HepB-Hib)		NA	NA	NA	NA	284109	291212	298492	305954
Taux de perte de ***		NA	NA	NA	NA	10%	10%	10%	10%
SÉCURITÉ DES INJECTIONS****									
Femmes enceintes vaccinées / à vacciner avec le TT					297403	304838	312459	320270	328277
Nourrissons vaccinés / à vacciner avec le BCG					297403	304838	312459	320270	328277
Nourrissons vaccinés / à vacciner contre la rougeole					277179	284109	291212	298492	305954

* Indiquer le nombre exact d'enfants vaccinés au cours des années passées et les objectifs actualisés (avec le DTC seul ou associé)

** Utiliser trois lignes pour chaque nouveau vaccin introduit

*** Indiquer le taux de pertes exact enregistré au cours des années passées.

**** Insérer les lignes nécessaires

Veillez justifier dans l'encadré ci-dessous les changements dans les données de base, les objectifs, les taux de perte, le conditionnement des vaccins, etc., par rapport au plan approuvé, ainsi que les chiffres qui diffèrent de ceux qui sont indiqués dans le Formulaire de rapport commun OMS/UNICEF.

*Les données démographiques ont changé à partir de 2004, suite au recensement général de la population effectué en janvier 2003.
Le taux brut de natalité est passé de 46 pour mille à 36 pour mille ; et le taux d'accroissement de la population de 3% à 2,5%.
L'application de ces nouveaux indicateurs démographiques explique la baisse de la cible par rapport aux données antérieures.*

3.2 Demande confirmée/révisée de nouveau vaccin (à communiquer à la Division des approvisionnements de l'UNICEF) **pour l'année 2005**
(indiquer l'année à venir)

Indiquez que la Division des approvisionnements de l'UNICEF a garanti la disponibilité du nouveau volume de fournitures demandé.

OUI

Tableau 4 : Nombre estimé de doses de vaccin DTC-HépB-Hib 2 doses – (Veuillez établir un tableau par conditionnement demandé à GAVI/au Fonds mondial pour les vaccins)

		Formule	Pour l'année 2005
A	Nourrissons vaccinés / à vacciner avec la 1 ^{ère} dose de DTC-HépB-Hib		284 109
B	Pourcentage de vaccins demandés au Fonds mondial pour les vaccins, compte tenu du Plan de viabilité financière	%	100%
C	Nombre de doses par enfant		3
D	Nombre de doses	$A \times B / 100 \times C$	852 327
E	Coefficient de perte estimé	(voir liste tableau 3)	1,11
F	Nombre de doses (y compris pertes)	$A \times C \times E \times B / 100$	946 083
G	Stock régulateur de vaccins	$F \times 0,25$	236 521
H	Stock anticipé de vaccins au début de l'année		0
I	Total doses de vaccin demandées	$F + G - H$	1 182 600
J	Nombre de doses par flacon		2
K	Nombre de seringues autobloquantes (+ 10% pertes)	$(D + G - H) \times 1,11$	1 208 621
L	Seringues pour reconstitution (+ 10% pertes)	$I / J \times 1,11$	656 345
M	Total réceptacles de sécurité (+ 10% des besoins)	$(K + L) / 100 \times 1,11$	20 701

Remarques

- **Échelonnement:** Veuillez ajuster les estimations du nombre des enfants devant recevoir le nouveau vaccin si une introduction échelonnée est envisagée. Si les objectifs pour le hep B3 et le Hib3 diffèrent de ceux du DTC3, donnez-en les raisons.
- **Pertes de vaccins :** Les pays doivent planifier un taux maximum de perte de : 50% pour un vaccin lyophilisé en flacons de 10 ou 20 doses ; 25% pour un vaccin liquide en flacons de 10 ou 20 doses ; 10% pour tout vaccin (liquide ou lyophilisé) en flacons de 1 ou 2 doses.
- **Stock régulateur :** Le stock régulateur pour les vaccins et les seringues autobloquantes est fixé à 25%. Il est ajouté au premier stock de doses requises pour introduire la vaccination dans une zone géographique donnée. Inscrire zéro pour les autres années. En cas d'introduction échelonnée, le stock régulateur étant étalé sur plusieurs années, la formule est la suivante : [F – nombre de doses (pertes comprises) reçues l'année précédente] * 0,25.
- **Stock anticipé de vaccins au début de l'année... :** Il est calculé en déduisant le stock régulateur reçu les années précédentes du nombre des vaccins en stock.
- **Seringues autobloquantes :** Un facteur de pertes de 1,11 est appliqué au nombre total de doses de vaccins demandées au Fonds, à l'exclusion des pertes de vaccins.
- **Seringues pour reconstitution :** seulement pour les vaccins lyophilisés. Inscrire zéro pour les autres vaccins.
- **Réceptacles de sécurité :** Un coefficient multiplicateur de 1,11 est appliqué pour tenir compte des régions où un réceptacle sera utilisé pour moins de 100 seringues.

Tableau 5 : Taux et coefficients de perte

Taux de perte de vaccins	5%	10%	15%	20%	25%	30%	35%	40%	45%	50%	55%	60%
Coefficients équivalents	1,05	1,11	1,18	1,25	1,33	1,43	1,54	1,67	1,82	2,00	2,22	2,50

*Veuillez indiquer le même chiffre que dans le tableau 3.

3.3 Demande confirmée/révisée de soutien au titre de la sécurité des injections pour l'année (indiquer l'année à venir)

Non applicable

Tableau 6 : Fournitures estimées pour la sécurité de la vaccination pour les deux prochaines années avec (Utiliser un tableau par vaccin - BCG, DTC, rougeole et TT, et les numéroter de 4 à 8)

		Formule	Pour l'année	Pour l'année
A	Nombre d'enfants devant être vaccinés contre... (pour le TT: nombre de femmes enceintes)¹	#		
B	Nombre de doses par enfant (pour le TT: par femme)	#		
C	Nombre de doses de	A x B		
D	Seringues autobloquantes (+10% pertes)	C x 1,11		
E	Stock régulateur de seringues autobloquantes²	D x 0,25		
F	Total seringues autobloquantes	D + E		
G	Nombre de doses par flacon	#		
H	Coefficient de perte de vaccins⁴	2 ou 1,6		
I	Nombre de seringues pour reconstitution³ (+10% pertes)	$C \times H \times 1,11 / G$		
J	Nombre de réceptacles de sécurité (+10% besoins)	$(F + I) \times 1,11 / 100$		

Si la quantité indiquée ici diffère de celle qui est précisée dans la lettre d'approbation de GAVI, veuillez en expliquer les raisons.

¹ GAVI financera l'achat de seringues autobloquantes pour l'administration de 2 doses de TT aux femmes enceintes. Si la politique de vaccination englobe toutes les femmes en âge de procréer, GAVI/le FV fourniront un maximum de 2 doses pour les femmes enceintes (nombre estimé en fonction du total des naissances).

² Le stock régulateur pour les vaccins et les seringues autobloquantes est fixé à 25%. Il est ajouté au premier stock de doses requises pour introduire la vaccination dans une zone géographique donnée. Inscrivez zéro pour les autres années.

³ Seulement pour les vaccins lyophilisés. Inscrivez zéro pour les autres vaccins.

⁴ Un coefficient standard de perte sera utilisé pour calculer le nombre de seringues pour reconstitution. Il sera de 2 pour le BCG, de 1,6 pour la rougeole et la fièvre jaune.

4. Rapport sur les progrès accomplis depuis le dernier Rapport de situation, sur la base des indicateurs choisis par votre pays dans la demande de soutien à GAVI/FV

Indicateurs	Objectifs	Réalisations	Contraintes	Objectifs actualisés
Nombre d'enfants ayant reçu 3 doses de DTC3/nourrissons survivants	Atteindre une couverture au DTC3 de 80% au moins	Couverture moyenne de 73,2% au niveau national. 12/50 districts (24%) ont atteint une couverture au DTC3 de 80% ou plus.	Complétude intra district des données en zone urbaine. Non maîtrise de la cible dans certains districts	Atteindre une couverture vaccinale au DTC3 de 60% au moins

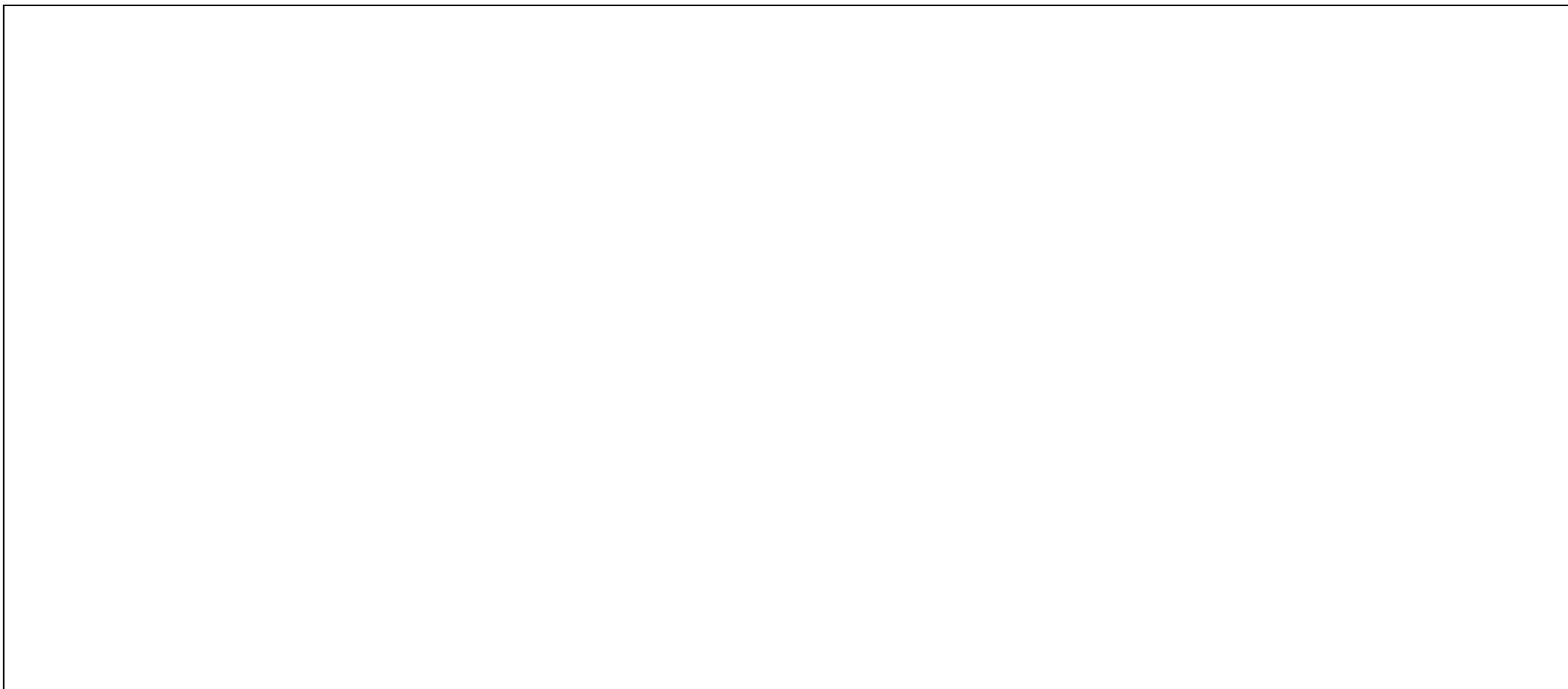
5. Points à vérifier

Vérification du formulaire complété :

Point :	Complété	Commentaires
Date de soumission		
Période considérée (année civile précédente)		
Tableau 1 complété		
Rapport sur le CQD		
Rapport sur l'utilisation des 100 000 USD		
Rapport sur la sécurité des injections		
Rapport sur le PVF (progrès réalisés par rapport aux indicateurs PVF du pays)		
Tableau 2 complété		
Demande de vaccin nouveau complétée		
Demande révisée de soutien au titre de la sécurité des injections (le cas échéant)		
Comptes rendus du CCI annexés au rapport		
Signatures du Gouvernement		
Approbation par le CCI		

6. Commentaires

→ Commentaires du CCI/du Groupe de travail régional :

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for providing comments. It occupies the majority of the page's vertical space below the header.

7. Signatures

Pour le Gouvernement de

Signature :

Fonction :

Date :

Les soussignés, membres du Comité de coordination interagences, approuvent ce rapport. Les signatures avalisant ce document ne constituent en rien un engagement financier (ou juridique) de la part de l'institution ou de l'individu partenaire.

La responsabilité financière fait partie intégrante du suivi des rapports de résultats par pays assuré par GAVI/le Fonds pour les vaccins. Elle se fonde sur les exigences habituelles du gouvernement en matière de vérification, telles qu'elles sont énoncées dans le formulaire bancaire. Les membres du CCI confirment que les fonds reçus ont été vérifiés et comptabilisés conformément aux exigences habituelles du gouvernement ou du partenaire.

Agence/Organisation	Nom/Fonction	Date	Signature	Agence/Organisation	Nom/Fonction	Date	Signature

~ Fin ~